

Exercice 1 : Analyser et comprendre des documents (20 points).

La création de la Communauté économique européenne (CEE)

Déterminés à établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens, décidés à assurer par une action commune le progrès économique et social de leurs pays en éliminant les barrières qui divisent l'Europe, assignant pour but essentiel à leurs efforts l'amélioration constante des conditions de vie et d'emploi de leurs peuples. [...]

Soucieux de renforcer l'unité de leurs économies et d'en assurer le développement harmonieux en réduisant l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisés. [...]

Résolus à affermir, par la constitution de cet ensemble de ressources, les sauvegardes de la paix et de la liberté, et appelant les autres peuples de l'Europe qui partagent leur idéal à s'associer à leur effort.

[Les chefs d'État de la Belgique, la RFA, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas] ont décidé de créer une Communauté économique européenne.

Art. 3. [La Communauté comporte] :

a. L'élimination entre les États membres des droits de douane et des restrictions quantitatives à l'entrée et à la sortie de marchandises.

c. L'abolition, entre les États membres, des obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux.

d. L'instauration d'une politique commune dans le domaine de l'agriculture.

e. L'instauration d'une politique commune dans le domaine des transports.

■ Extrait du traité de Rome, 25 mars 1957.

Questions :

1. Présentez le document en expliquant sa nature et le contexte international au moment de sa rédaction.

1. Le document est un extrait du traité de Rome signé le 25 mars 1957 par six pays européens : la Belgique, la RFA, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas. Par ce traité, ils créent la Communauté économique européenne. À cette date, les relations internationales sont dominées par les États-Unis et l'URSS, dans le contexte de la Guerre froide.

2. Relevez et classez les objectifs de ce traité dans un tableau :

Objectifs économiques.	Objectifs politiques.	Objectifs sociaux.
<ul style="list-style-type: none">Renforcer l'unité des économies et assurer leur développement harmonieux.Réduire l'écart entre les différentes régions et le retard des moins favorisées.	<ul style="list-style-type: none">Assurer le progrès social.Améliorer les conditions de vie et d'emploi.	<ul style="list-style-type: none">Affermir la paix et la liberté.

3. Proposez des arguments qui expliquent pourquoi les extraits soulignés illustrent l'établissement d'une zone de libre-échange entre les États signataires du traité.

3. Un marché commun est un espace économique caractérisé par la libre circulation des marchandises et des services entre les États membres. C'est pourquoi le traité évoque une « action commune », celle des États qui signent ce traité, et l'élimination « des barrières qui

divisent l'Europe », c'est-à-dire des obstacles aux frontières qui empêchent le libre-échange, la libre circulation des marchandises et des services.

4. Relevez dans le document les informations qui montrent que la CEE ne se limite pas à une zone de libre-échange.

4. La CEE n'est pas qu'une zone de libre-échange. En effet, le traité évoque la libre circulation des personnes, pas seulement celle des marchandises et des services. Il fait aussi référence à des politiques communes, c'est-à-dire à des actions décidées et mise en œuvre par les États membres : la première concerne l'agriculture, la seconde les transports.

5. A l'aide de vos connaissances (voir frise p. 129), choisissez deux réalisations concrètes qui montrent que le traité de Rome a été appliqué.

5. Le traité de Rome a bien été appliqué puisque la CEE met en œuvre la Politique agricole commune (PAC) en 1962. Le programme Erasmus (**EuRopean Action Scheme for the Mobility of University Students**), généralement appelé Erasmus, est un programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités, les grandes écoles européennes et des établissements d'enseignement à travers le monde entier, crée en 1987. (Elle crée aussi le FEDER en 1975 : ce Fonds européen de développement régional a pour but de réduire les inégalités entre les régions).